

FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 792



Du 28 octobre 2026

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



ATTENTION DATE LIMITE D'INSCRIPTION

EN COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2027

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026

CATÉGORIES U13, U15, U17, U20 et Séniors masculins

CATÉGORIES U13, U15, U18 et Séniors féminines

PAR MAIL AU DISTRICT DE SAVOIE



SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3
Commission des médailles.....	page 4
Commission FAFA	pages 5 à 8
Trésorerie	page 9
Commission Sportive	pages 10 à 12
Commission des Jeunes	pages 13 à 20
Commission Futsal	pages 21 à 24
Commission des Coupes	pages 25 à 28

Commission Féminines	page 29
Commission Critérium Féminin séniors	pages 30 à 31
Commission Technique	pages 32 à 34
Commission des Règlements	page 35
Commission des Arbitres	pages 36 à 39
Commission de Discipline	pages 40 à 42
Annexes :	page 43



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 26 octobre 2026

NOTE AUX CLUBS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'A.G. du district aura lieu le samedi 19 juin 2027 après-midi. Les clubs intéressés doivent faire acte de candidature au district **avant le 30 novembre 2026**.





SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 26 octobre 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 19 octobre au 26 octobre 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

FC DE HAUTE TARENTEISE - A.S. DE BARBERAZ – ST PIERRE SPORT

Commission des Règlements :

ET.S. LE BOURGET DU LAC (2) - F.C. ST BALDOPH - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (2) - U.S. LA MOTTE SERVOLEX

Commission Sportive:

LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (3) - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - U.S. LA MOTTE SERVOLEX (2) - AIX F.C. (3) - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - BELAROUCI Ismaël. - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - BIOLLAY FOOTBALL CLUB – FC DU NIVOLET – FC BELLE ETOILE MERCURY (3) – US GRAND MONT LA BATHIE – ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE – FC CHAMBOTTE (2)

Commission De Discipline

Courrier:

FC DE HAUTE TARENTEISE - A.S. MONTAGNY - F.C. ST BALDOPH (5) – COGNIN SP (2) -

Rapport :

Amir KADDOUR - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE – Laurent CABY – LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

Commission Des Arbitres :

KOCA Tolgahan - Guillaume MARTIN – Michel CHEVALLIER – ST PIERRE SPORT – Gilles HUNSTEDT - F.C. ST BALDOPH - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE -

Commission des Coupes:

C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - COGNIN SP – U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE

Commission des Terrains:

Communauté de Communes CŒUR DE MAURIENNE ARVAN – Mairie d'ALBERTVILLE



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION
450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr





COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Lundi 26 octobre 2026

MÉDAILLES JEUNESSE ET SPORTS 2026

Médailles OR



- CRESTEE DENIS
- TOGNET ANDRE

Médailles ARGENT

- ALIX LUC
- DESMARIEUX DANIEL

Médailles BRONZE

- FONTAINE FABIEN
- AMRANE ABDERRAHMANE
- CHARRIER BRUNO
- SACHET DANIEL
- CORVAL RENAUD

Remise en Préfecture le vendredi 4 décembre à 17h30.

Merci de répondre au mail de la DSDEN ainsi qu'à celui du District pour organiser la soirée.
Félicitations à tous.

Crédit Mutuel



COMMISSION FAFA

Lundi 26 octobre 2026

Information F.A.F.A. – Saison 2026/2027

Le FAFA lance sa saison 2026-2027 avec de nouveaux dispositifs et des moyens renforcés

Clubs, instances et collectivités locales peuvent dès à présent consulter les nouveaux cahiers des charges et déposer leurs dossiers de demande de financement. Cette nouvelle saison 2026-2027 s'inscrit dans une dynamique renforcée, avec de nouveaux dispositifs et des moyens en hausse, conformément aux engagements annoncés par le président de la FFF, Philippe Diallo, lors de la Conférence nationale du Football en novembre dernier.

Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2026-2027

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

[Cahier des charges FAFA Equipements clubs collectivités 2026 2027](#)

Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2026

ATTENTION : Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2026-2027. La répartition s'effectuera au début de l'année 2027.

A NOTER : PROJET ECLAIRAGE

03 Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation pour un classement fédéral (niveau E6 minimum)

Pour être subventionnable, le projet devra répondre aux critères ci-dessous :

- Utilisation obligatoire de projecteurs LED avec installation d'un système de pilotage pour adapter le niveau d'éclairage et contrôler les plages horaires de fonctionnement (pour une raison d'économies d'énergie)
- S'il s'agit d'un projet de mise en conformité ou rénovation, ce projet n'est éligible que s'il permet un changement de niveau de classement

La Commission reste à votre disposition.



Les nouveautés sur la saison 2026-27 :

1. La création de deux nouveaux dispositifs :

- **Le FAFA Fonds de Solidarité** : il permet d'accompagner les clubs et les collectivités confrontés à des événements majeurs (catastrophes naturelles, accidents graves ou dégradations criminelles) compromettant la continuité de l'activité sportive et/ou associative.
- **Le FAFA Matériel** : il permet d'accompagner les clubs dans l'acquisition d'équipements indispensables à leur fonctionnement (matériel sportif, informatique, électroménager ou mobilier pour les espaces de vie). L'aide prendra la forme d'un bon d'achat dématérialisé Le Corner de 500 €, attribué une seule fois par club sur la période 2026-2029.

2. La mise en place d'abondements financiers pour les projets à l'attention du public féminin*

Afin de soutenir le Plan Mixité de la FFF et de favoriser l'accès des pratiquantes à des installations adaptées, certains projets d'équipements participant au développement de la pratique féminine pourront bénéficier d'un abondement financier de la part de la FFF.

Les natures de projet éligibles sont :

- Création d'un éclairage
- Création ou extension de vestiaires
- Création d'un terrain de Football éclairé à 8 en gazon synthétique

3. Le maintien des modalités de financement pour les terrains nouvelles pratiques

La revalorisation des aides forfaitaires du FAFA pour les terrains de Foot5 et de Futsal, décidée en janvier 2026, est reconduite pour la saison 2026-2027.

Les porteurs de projets pourront solliciter une aide allant jusqu'à **50 000€** pour ce type d'équipement. Pour les terrains de Futsal, l'aide sera variable selon le type de revêtement et l'éclairage ou non de l'installation.

Nouveauté : pour être éligibles au dispositif, les clubs supports devront impérativement proposer une offre de pratique féminine ou développer un projet de création de cette dernière.

Information F.A.F.A. Transports – Saison 2026/2027

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 11 700 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Date limite de dépôt des dossiers : **21 NOVEMBRE 2026, sur l'application.**

Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.

Par ailleurs, il est maintenant possible de louer un véhicule en LLD. Selon le modèle choisi, le coût résiduel est de l'ordre de 250 €. Pour la Savoie, le quota est de 1 véhicule, peut-être 2.

Voir le dossier avec le lien en rubrique.

La Commission reste à votre disposition.



Les nouveautés sur la saison 2026-2027 :

- À compter du 1er juillet 2026, le FAFA Transport est de nouveau réservé à l'acquisition de **véhicules Volkswagen** auprès d'un concessionnaire agréé.
- Les projets d'acquisition d'un véhicule profitant à une section féminine pourront faire l'objet d'un abondement financier de la part de la FFF.
- La FFF lance un nouveau dispositif d'aide réservé à la location longue durée (LLD). Les clubs amateurs peuvent bénéficier d'une aide financière de la FFF pour la location longue durée (LLD) d'un véhicule Volkswagen hybride ou électrique (concessionnaire agréé Volkswagen). Il s'agit d'un contrat unique négocié directement par la FFF auprès de Volkswagen pour le compte des clubs amateurs. Ce partenariat permet aujourd'hui aux clubs d'avoir accès à une gamme de véhicules de qualité tout en profitant de remises exceptionnelles
Grâce à un partenariat négocié avec Volkswagen, ils accèdent à des conditions tarifaires avantageuses et à une gamme de véhicules de qualité via les concessionnaires agréés.

MODALITÉS DE FINANCEMENT Sous réserve du strict respect du présent cahier des charges, une subvention peut être accordée selon les modalités de financement en vigueur, à savoir : L'application de cette modalité de financement est dans la limite du nombre de dossiers pouvant être soumis par la Ligue à la FFF. La décision définitive d'attribution est prise par le Comité Directeur de la Ligue sur proposition de la Commission Régionale dédiée.

- ***Pour en savoir plus sur les abondements réservés aux projets destinés au public féminin, consultez la note explicative**

Information F.A.F.A. Emploi – Saison 2026/2027

Le volet emploi pour cette période sera ouvert à partir du mois de mars 2027. Les clubs devront se rapprocher des référents emplois de leur ligue régionale dès décembre 2026 pour connaître les modalités du dispositif 2027-2028

Information F.A.F.A. Formation – Saison 2026/2027

Les dossiers de demande de financement peuvent être déposés dès maintenant. Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités du dispositif figurant dans le cahier des charges et à adresser vos demandes dans les délais impartis. Pour toute question ou pour être accompagné dans la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.



Cahier des charges – Saison 2026/2027

Liens cahiers des charges 2026-2027 :

[Cahier des charges FAFA Equipements clubs collectivités 2026 2027](#)

[Cahier des charges Foot5 2026-2027](#)

[Cahier des charges Futsal 2026-2027](#)

[Cahier des charges Beach Soccer 2026 2027](#)

[Cahier des charges Futnet 2026 2027](#)

[Cahier des charges Fonds de Solidarité 2026 2027 \(pour les évènements qui ont lieu à partir du 01/07/2026\)](#)

[Cahier des charges FAFA Matériel 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(achat\) 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(LLD\)](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(bornes de recharge\) 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Formation 2026 2027](#)

Courriels reçus

- Communauté de Communes 3CMA ST JEAN DE MAURIENNE

Reçus 2 dossiers F.A.F.A.

Projet prolongation main courante :

Non éligible, ne respecte pas le cahier des charges.

Mise en conformité éclairage :

En cours d'instruction par la Commission F.A.F.A. District.

Un courriel vous sera adressé.

- US CHARTREUSE GUIERS (M. MOREL BIRON)

Les courriels adressés ne spécifiaient pas le stade.

Ils concernaient ENTRE DEUX GUIERS et non ST LAURENT DU PONT.

Vu le niveau de classement du stade André CHANET, les projets ne sont pas éligibles.





TRÉSORERIE

Mercredi 28 octobre 2026

REGLEMENTS

Virements :

- CA YENNE	1 070.39 €
- US DOMESSIN	143.18 €
- ????????	600 €
- LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY	779.50 €

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District
en date du 28 octobre 2026.

Ces sommes sont à régler au District **avant le 20 novembre 2026.**

Ce tableau sera adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 26 octobre 2026

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS

Mr BELAROUCI arbitre de la rencontre D3A du 17/10/2026 : lu et noté, rapport suite FMI non transmise par le club FC PONT.

NOTES AUX CLUBS

Rencontre du 17 octobre 2026 D3A à 20h00

F.C PONT contre ENT. DRUMETTAZ MOUXY 3.

Retard dans l'envoi de la FMI, reçue le 22 octobre 2026, la commission fait suivre une fiche navette à la trésorerie (pour hors délai).

Formalités d'après match : Le délai de la transmission de la FMI est fixé au plus tard le dimanche à 20h00 ou dans un délai de 24 heures pour les matchs en semaine. Une fois verrouillée par les différents utilisateurs de la FMI, elle ne pourra plus être modifiée, et ce quels qu'en soient les motifs, sous peine de sanction.

Décision :

Match Aller n°56524244 D3B du 03 octobre 2026, COGNIN SP2/ FC ST MICHEL DE MAURIENNE 1.

Dossier ouvert pour match arrêté

Score au moment de l'arrêt de la rencontre : 1/ 1

La commission a pris connaissance des rapports de l'arbitre officiel de la rencontre et du délégué du match, relatant les circonstances motivant l'arrêt de la rencontre.

Considérant ce qui suit l'équipe COGNIN SP2 s'est trouvée à moins de 8 joueurs

Art. 159 des R.G. de la F.F.F. : "Nombre minimum de joueurs :

Un match de football à 11 ne peut non seulement débuter, mais également se dérouler si un minimum de huit joueurs n'y participe pas.

Une équipe se présentant sur le terrain pour commencer un match avec moins de huit joueurs est déclarée forfait. Si l'équipe, en cours de partie, se trouve réduite à moins de huit joueurs, joueuses (7 pour le football à 8), elle est déclarée battue par pénalité.

Considérant toutefois qu'aux termes de l'article 128 des R.G. de la F.F.F., pour l'appréciation des faits, les déclarations des officiels désignés pour la rencontre sont retenues jusqu'à preuve contraire,

Par ce motif, la Commission sportive donne match perdu par pénalité à l'équipe COGNIN SP2 pour en reporter le bénéfice à l'équipe F.C ST MICHEL SP1,

Résultat :

COGNIN SP2. Moins -1pt, 0 (zéro) but

ST MICHEL SP 1. 3 (trois) points, 1 but

Cette décision est susceptible d'appel devant la commission d'Appel du District Savoie dans un délai de 7 jours.



Article 26 - 10 - 2,

Sauf décision contraire du Comité de Direction du District, à compter du 1er novembre jusqu'au 31 mars compris de la saison en cours, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (1 point).

L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs Aller.

HOMOLOGATION

Rencontre Aller n° 79354925 D5C du 17 octobre 2026 A.S BOZEL 2/ US GRIGNON 2.

La Commission Sportive donne match perdu par pénalité pour 2^{ème} forfait au club US GRIGNON 2.

Résultat : A.S BOZEL 2 : 3 Buts, 3pts

U.S GRIGNON 2 : 0 But, moins -1pt

Match retour, si le club A.S BOZEL 2 se déplace au match retour le 29/11/2026, le club U.S GRIGNON 2 dédommagera les frais Kilométriques soit 44 Kms x2€ = 88 €

Un membre de la commission sportive a été avisé du forfait,

Une fiche navette suivra à la trésorerie.

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Matches reprogrammés le 31/10 et 01/11/2026 suite au tirage des coupes Savoie

Match n° 56515654 D1 à 20H : ST PIERRE SPORT 1 / J.S CHAMBERIENNE 1

Match n° 56513288 D2 à 20H : F.C DU NIVOLET 1 / A.S CUINES LA CHAMBRE 1

Match n° 56515846 D2 à 14H30 : F.C LAISSAUD 1 / ETS. LE BOURGET DU LAC 1

Match reprogrammé au 11 novembre 2026 :

Match n° 56513615 D2 14h30 A.S CUINES LA CHAMBRE 1/ ETS. LE BOURGET DU LAC 1

Les horaires seront adaptés selon l'occupation des terrains. En cas de nécessité pour le bon déroulement des compétitions, la Commission sportive pourra décider de fixer la date et l'heure d'une rencontre.

MATCH COMMISSIONS COMPETENTES AVANT HOMOLOGATIONS

Match Aller n°56524244 D3B du 03 octobre 2026, match arrêté, COGNIN SP2/ FC ST MICHEL DE MAURIENNE 1.

Match Aller n°56518616 D4A du 11 octobre 2026 F.C ST BALDOPH 2 / A.S LA BRIDOIRE 2.

Match Aller n° 56513622 D2 du 18 octobre 2026 LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1/ F.C.B.E MERCURY 2.

Procédures d'exception :

Compétitions soumises à la FMI

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution. En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.



Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie :

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur foot clubs avant le lundi 12h qui précède la rencontre du week- end, les clubs doivent absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12h. toute demande arrivant après 12h sera hors délai.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur, forfait), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors :

Cédric YSARD :

07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF :

06 23 06 49 93

	Sérigraphie - Flocage - Broderie 346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY tel. 04 79 25 62 71 mail. jpcreation@jpccreation.fr
---	---



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du lundi 26 octobre 2026

COURRIERS RECUS

ENT S DRUMETTAZ : Nécessaire fait

CHAMPIONNAT du 31 octobre 2026

MATCH N° 79667314 JS-CHAMBERY / FC-HAUTE TARENTEISE
MATCH N° 79667315 FC-CHAMBOTTE / ENTS-DRUMETTAZ MOUXY
MATCH N° 79667316 ENT-VAL D'HYERES / GAPS
MATCH N° 79667318 HFCC / FC-SAINT BALDOPH

NOTES AUX CLUBS

Les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)

HOMOLOGATIONS

MATCH N° 79667333 FC-BIOLLAY / FC CHAMBOTTE
Match perdu par pénalité pour le FC CHAMBOTTE (motif abandon de terrain)
FC-BIOLLAY 5 BUTS 3 POINTS
FC-CHAMBOTTE 0 BUT MOINS 1 POINT



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 26 octobre 2026

NOTES AUX CLUBS

Modalités d'accès pour les poules D1, D2 et D3 U15 et U17 pour la phase de printemps 2027.

En U17 :

- Seront qualifiés en D1 : les 6 premiers de la poule A Niveau 1 + les 4 premiers de la poule B Niveau 1 = 1 poule de 10 équipes
- Seront qualifiés en D2 : Les 6 équipes restantes du brassage Niveau 1 + Le premier de chaque brassage Niveau 2
- Seront qualifiés en D3 : Les 14 équipes restantes du brassage Niveau 2

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Tous les matchs sont programmés 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUBS avec accords des deux clubs concernés

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

Les matchs de LA RAVOIRE se joueront au stade M. BASSET à 16H30

CHAMPIONNAT du 31 octobre 2026

N°79137979 US LA MOTTE SERVOLEX 1 – FC DU NIVOLET 1

N°79140767 CHAMBERY SPORT 73 – COGNIN SP 1



U13

Lundi 26 octobre 2026

INFO CLUBS

• Accession au Critérium – Phase de printemps

À la suite d'une demande de clarification concernant les conditions d'accès à la phase de Critérium, il est précisé que, pour le CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, en cas d'inscription de son équipe 2 U12 dans la poule de D1 A, celle-ci ne pourra pas accéder à la phase de Critérium, même si elle se classe parmi les trois premières équipes du championnat.

L'accès au Critérium est réservé aux clubs disposant d'une section Élite.

Cette disposition sera donc prise en compte lors de l'établissement du classement ainsi que pour les accès au Critérium pour la phase de printemps.

Pour rappel, trois clubs de la D1 A accéderont au championnat Critérium de printemps : le premier club classé dans le critérium B, ainsi que les deuxième et troisième clubs classés dans le critérium C.

La poule de D1 A sera la poule ELITE.

Un classement sera fait pour déterminer les clubs qui représenteront le DISTRICT de SAVOIE au niveau Régional pour la phase de printemps.

- ***Les 3 premiers de la poule seront qualifiés.***
- ***Dans le cas où le CHAMBERY SAVOIE FOOT se classerait parmi les trois premières places, le quatrième entrera en ligne de compte uniquement dans ce cas précis.***
- ***En cas d'égalité, l'article 23.3 des règlements généraux de la ligue LAURA sera appliqué***
- ***23.3.1. Nombre de points***
- ***23.3.2. Confrontation directe.***
- ***23.3.6 Plus grande différence de but générale***
- ***23.3.7 Tirage au sort***
- ***Les points 3 à 5 ne sont pas applicables au foot à 8***

• Demandes de modification des rencontres.

Il est rappelé que toute demande de modification de rencontre doit, dans la mesure du possible, être effectuée dans les meilleurs délais via l'outil Foot-Clubs.

Afin d'harmoniser les pratiques entre les clubs et de centraliser le traitement des demandes au sein des différents outils de gestion, les demandes de modification transmises par courriel seront progressivement limitées.

Il est donc fortement recommandé de formuler les demandes au plus tard **le vendredi précédant le week-end de la rencontre**. Ce délai permet au club adverse de disposer du temps nécessaire pour étudier la demande et faire connaître sa réponse, ainsi qu'à la commission de procéder à son examen lors de sa réunion du lundi.

Nous vous remercions par avance de votre vigilance et de votre collaboration dans le respect de cette procédure.



• **PENSEZ AUX ACCES FMI POUR VOS ÉDUCATEURS**

Pour rappel suite à l'allongement des rencontres (2x35) l'heure officielle de début des rencontres est bien 13h15

RECEPTION MAIL CLUB

Reçu et lu mail de F.C. BELLE ÉTOILE MERCURY réponse apporter

Reçu mail de COGNIN SPORT une réponse vous sera apporté ultérieurement.

Reçu mail de BIOLLAY F.C. une réponse sera apporté ultérieurement et rapidement.

Pour RAPPEL les dates comprises entre le 25 décembre et le 2 janvier ne sont pas à jouer.

**L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant
20h00.**

Utilisation de la FMI est obligatoire

MODIFICATION HORAIRE OU DATE

F.C. B.E MERCURY 1 contre F.C. NIVOLET 1 **D1 Poule A**

Le 31 octobre à 14H au Stade de la GRILLETTE à MERCURY.

U.S. LA RAVOIRE 1 contre CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 **D1 Poule A**

Le 31 octobre à 13H15 au Stade BASSET à LA RAVOIRE.

U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1 contre A.S. HAUTE COMBE SAVOIE 1 **D1 Poule A**

Le 31 octobre à 13H15 au Stade RAOUL VILLOT à LA MOTTE SERVOLEX.

U.S. GRIGNON contre ENT.S DRUMETTAZ MOUXY 1 **D1 Poule A**

Le 31 octobre à 13H15 au Stade de NEVEAU à GRIGNON.

REPORT DE MATCH SUR DATE OFFICIEL

U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 contre AIX F.C. 1 **D1 Poule A**

Le 04 novembre à 16H00 au STADE CHARLES BOURSIER à ST LAURENT DU PONT.



U11

Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du lundi 26 octobre 2026

Courrier reçu :

- FC HAUTE TARENTEISE : demande de jumelage de son équipe 3 avec son équipe 1 à domicile lors du critérium du 7/11

Réponse : accordé, modification faite sur la FAL et envoyé par mail – échange avec le FC BEAUFORTAIN 1

Calendrier :

Le planning des journées 3 (7/11) et 4 (14/11) sont sur le FAL et ont été envoyés à tous les référents de la catégorie par mail. ATTENTION : à bien regarder les lieux des plateaux.

- samedi 7/11 : J3 critérium
- samedi 14/11 : J4 critérium
- samedi 21/11 : J5 critérium
- samedi 28/11 : J6 critérium
- samedi 05/12 : J7 critérium

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J1 du 03 octobre 2026

D1

- CS BELLEY 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- US CULOZ GD COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- AIX F.c. (feuille de critérium)
- FC SUD LAC 1 et 2 (feuille de critérium)
- CHAMBERY SPORT 73 1 et 2 (feuille d'effectif)

DERNIER RAPPEL : retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 02 novembre 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J2 du 10 octobre 2026

D1

- AIX F.C. 1 (feuille d'effectif)
- AS BARBERAZ (feuille de critérium)

D2/D3

- CHAMBERY SPORT 73 1 et 2 (feuille d'effectif)
- ST PIERRE SPORT FOOTBALL F (feuille d'effectif)
- AS BARBERAZ (feuille de critérium)
- FC CHAMBOTTE 1 et 2 (feuille de critérium)
- US CULOZ GD COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- ENT FOOTBALL DE CHAUTAGNE 1 (feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL (feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 02 novembre 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

RAPPELS :

les matchs de la 1ère rotation débutent à **9h45**
le défi jonglerie est **OBLIGATOIRE**

U10-U11 – LA SAISON

U10-U11

Un Football pour tous les enfants

CADRE FFF	18 dates minimum Organisation à 4 équipes 60 min (2 x 30')	INCONTOURNABLES	EVOLUTIONS REGLES
La Rentrée du Foot 3 dates en septembre		Défi technique (Jonglerie 1' en duel par niveau) = pas de retour Opposition par Niveau (Engagement, dissociation) Différentes phases (2 ou 3 phases) Arbitrage des jeunes par les jeunes (à la touche) Pause « rotations » 15'	NOUVEAU Hors-Jeu Ligne médiane
Festival U11 4 dates (défi technique TAB) J+ (format Coupe) 3 dates au Printemps 2027			
Challenge (avec défi jonglerie) 14 dates sur la saison (7 par phase)			
5v5 (futsal et extérieur) Janvier - Février 4 à 5 dates Via le SAVOIE FUTSAL TOUR			

Passion
Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F
Plaisir

U10-U11 – LE JOUR DU CRITERIUM

U10-U11

Un Football pour tous les enfants

	RENCONTRES	JONGLERIE PAR NIVEAU Défi 1 vs 1 (2 x 1')
Début 9H45	NIVEAU D2 A vs B et C vs D	↓
10H20	NIVEAU D3 A vs B et C vs D	
10H55	NIVEAU D2 G1 vs G2 et P1 vs P2	
11H30	NIVEAU D3 G1 vs G2 et P1 vs P2	
		Fin 12H05

Passion
Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F
Plaisir



U9 Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Lundi 26 octobre 2026

Les clubs ci-dessous sont amendés de 35 €, car leur feuille de plateau de la journée du samedi 10 octobre 2026 ne sont pas parvenue dans les délais.

**AS BOZEL
US DOMESSIN**

Les clubs ci-dessous sont amendés de 35 €, car leur feuille de plateau de la journée du samedi 10 octobre 2026 ne sont pas parvenue dans les délais.

**AS BARBERAZ
AS BOZEL
US DOMESSIN**

Documents à transmettre dans les 2 secteurs débrouillés et débutants

Les feuilles de présence sont à transmettre dans le tableau des équipes par chaque club participant ou par le club organisateur s'il les a toutes récupérées. La feuille de plateau remplie et signée par l'ensemble des clubs présents doit être transmise par le club organisateur.

U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Lundi 26 octobre 2026

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Responsable U6/U7 : Edouard FROGER (06.10.56.18.18 - efroger@savoie.fff.fr)

Membre : Bernard BERTHET (06.13.10.78.63 - bernard.berthet@neuf.fr)

Responsable U8/U9 : Philippe SALVATORE (06.14.69.02.38 - philippesalvatore@sfr.fr)

Membre : Bernard BERTHET (06.13.10.78.63 - bernard.berthet@neuf.fr)

Responsable U10/U11 : Fabien FONTAINE (06.32.60.14.18 - fabien.fontaine7386@gmail.com)

Engagements U6/U7 – U8/U9 – U10/U11

Clôture des engagements :

En cas de modifications (niveau, nombre d'équipes), merci de contacter directement les référents des pratiques.

Vous retrouverez toutes les informations nécessaires dans l'article dédié à la Commission du Football Animation :

- Lois du Jeu

- Organisation
- Tableau des rotations
- Contacts

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11/>



EVENEMENT 100% FEMININ U7F/U9F/U11F

Toutes les licenciées féminines du Département sont attendues le samedi 17 octobre, à St Pierre d'Albigny.

- U7F
- U8F/U9F
- U10F/U11F

Plus d'informations dans le lien ci-dessous :

<https://savoie.fff.fr/simple/la-pratique-feminine-des-jeunes/>

Inscriptions individuelles :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfv3aZD4oceqJIXjUfzMVCN8D2HavKim3TgPomMRZQvZaGO9g/viewform>

Un mailing a été réalisé auprès des clubs, référents et familles.





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 26 octobre 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

ATTENTION IMPORTANTE MODIFICATION DU CHAMPIONNAT FUTSAL

CHAMPIONNAT

Poule A

FUTSAL BOURGET UNITED
AFK MONTMELIAN 2
US CHARTREUSE GUIERS
U O ALBERTVILLE
US LA MOTTE SERVOLEX
FUTSAL LAC ANNECY 2
CLUSES BONNEVILLE FORON 2
AS THONON

Poule A, rencontres aller-retour

Toujours 2 arbitres avec 50% de la somme totale remboursée.

Pour les clubs du District 73, merci d'envoyer les copies des feuilles de frais arbitres par mails ou courriers au District pour remboursement.

Le championnat Futsal pour les Districts 73 et 74 est au niveau B donc pas de contrainte de double licence. Rappel, un joueur peut jouer un match futsal le jour J et un match foot traditionnel les jours J-1 ou J+1.

AS THONON et FBU (en attente de confirmation) joueront cette saison 2 * 20 en temps décompté. Les autres 2 * 25 sans arrêt du temps.

AS THONON souhaite le plus souvent possible jouer le week-end, dans l'attente de connaître leurs adversaires.

Le début du championnat est décalé d'une semaine.

Merci de répondre très rapidement au questionnaire envoyé conjointement par mail.

Le calendrier est en ligne avec les réponses que nous avons reçues.

Le calendrier est en ligne avec les réponses que nous avons reçues

COUPE DE FRANCE

07 AU 08 NOVEMBRE 26

2^{ème} TOUR COUPE DE FRANCE

COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2027

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U 13 M :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.

2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.

3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.

Finale le dimanche 28 février 27.

U 15 M :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.

2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.



PV N° 792 du 28 octobre 2026

3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.

Finale le dimanche 28 février 27.

U 17 M :

1^{er} tour : le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

2^{ème} tour : le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

3^{ème} tour : le Sam 6 ou le Dim 7 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

Finale le dimanche 28 février 27.

U 20 M :

1^{er} tour : le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

2^{ème} tour : le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

3^{ème} tour : Sam 13 ou Dim 14 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

Finale le dimanche 28 février 27

Seniors M :

1^{er} tour entre le 4 et le 10 janvier 27

2^{ème} tour entre le 18 et le 24 janvier 27

3^{ème} tour entre le 1^{er} et le 7 février 27

Les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

Finale le 28 février 2027

U 13 Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.

2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.

3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.

Finale le dimanche 7 mars 27

U 15 Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.

2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.

3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.

Finale le dimanche 7 mars 27

U 18 Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.

2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.

3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.

Finale le dimanche 7 mars 27

Seniors Féminins : 1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.

2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.

3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.

Finale le dimanche 7 mars 27

2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 : 10 joueurs

Masculin U 15 : 10 joueurs

Masculin U 17 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

U 20 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

Seniors : 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI.

Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

U 13F : 10 joueuses

U 15F : 10 joueuses

U 18F : 10 joueuses

Seniors F : 10 joueuses



Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, Beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20
4	1 X 13	1 X 15	1 X 13	1 X 15	1 X 15	1 X 15
5	1 X 10	1 X 12	1 X 10	1 X 12	1 X 12	1 X 12
FINALE	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 x 25 + Prolongations 2 x 5 + 3 tirs aux buts*

U20 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

U17 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en seniors masculin, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

4- Inscriptions :

- Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 22 NOVEMBRE 2026
- En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.
- En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

- Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).
- Protège- tibias.
- Shorts/chaussettes identiques.
- Chaussures adaptées au futsal.
- Chasubles pour les remplaçants.
- Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.
- Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.
- Trousse pharmacie.
- Ballon spécifique futsal (au moins 1)

Inscriptions à ce jour :

SENIORS M :

Équipes du championnat inscrites d'office :

- FUTSAL BOURGET UNITED
- US CHARTREUSE GUIERS
- A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN 2
- UO ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- US CLUSES BONNEVILLE FORON 2
- AS THONON
- FUTSAL LAC D'ANNECY CLUB 2



Inscriptions par mail :

- ALBERTVILLE FOOT 73
- FC DU NIVOLET

U20

FC DU NIVOLET
US CHARTREUSE GUIERS

U17

US CHARTREUSE GUIERS
FC MERCURY
FC CHAMBOTTE
FC NIVOLET

U15

US CHARTREUSE GUIERS
FC MERCURY
FC CHAMBOTTE
FC NIVOLET

U13

US CHARTREUSE GUIERS
FC MERCURY
FC NIVOLET
ENT S DRUMETTAZ MOUXY

SENIORS FEMININES

US CHARTREUSE GUIERS
FC CHAMBOTTE

U18 F

U15 F

US CHARTREUSE GUIERS
FC DU NIVOLET

U13 F

US CHARTREUSE GUIERS



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 26 octobre 2026

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET,

Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE

7^{ème} tour de CDF aura lieu le 14 novembre 2026

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

Tour de cadrage le dimanche 13 décembre 2026

Le tirage est prévu courant novembre

RAFFIN

Tour de cadrage le dimanche 13 décembre 2026

Le tirage est prévu courant novembre

FEMININES A 8

À la suite du forfait de la Rochette

Reste 8 équipes pour cette Coupe

Tirage des 1/4 prévu en décembre

U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 27 mars 2027

Le tirage est prévu courant novembre



U17 TRONCY

Match en retard du 2^{ème} tour le samedi 12 décembre 2026

Le tirage est en ligne

Les rencontres où les clubs jouent la Coupe Gambardela seront reportées à une date ultérieure

U15 PILLET

1/4 de finale le dimanche 28 mars 2027

Le tirage est prévu courant décembre

TIRAGE PRESENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence

(Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

**TOUS CLUBS SANS FEUILLE D'EFFECTIF OU MOYEN DE CONTRÔLE
SERA RETIRÉS DES COUPES**

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00. Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

U13 PITCH

3^{ème} tour le samedi 12 décembre 2026 à 14h00

Arrivée au stade à 13h30 minimum

2 qualifiés pour les plateaux à 5 et 4 clubs

1 qualifié pour les plateaux à 3 clubs

Le Tirage est prévu courant novembre

U13 PIGNIER-SERALINI

Le tirage est prévu en mars 2027

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 6 mars 2027 à 10h00

Arrivée au stade à 9h30 minimum

2 qualifiés pour les plateaux à 5 et 4

Le Tirage est en ligne sur le FAL

Organisation et Documents toutes Coupes Jeunes U11 & U13

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau

A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>





PEREQUATIONS

Coupe TRONCY – U17

1^{er} Tour

Samedi 5 Septembre – Mercredi 14 et Samedi 17 Octobre 2026

Nombre de rencontres :	11	Nombre de clubs :	22
Frais d'arbitrage :	810.40 €	Frais de déplacement :	926.00 €
TOTAL Frais engagés :	1 736.40 €	Soit par club :	78.93 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

ES DRUMETTAZ MOUXY :	24.61 €
FC ST BALDOPH :	0.43 €
JS CHAMBERIENNE :	24.61 €
FC DU NIVOLET :	19.43 €
FC HAUTE TARENTEISE :	12.43 €
US LA MOTTE SERVOLEX :	24.61 €
AS DE BARBERAZ :	19.43 €
GRPT JEUNES LA SAVOYARDE :	18.93 €
ST PIERRE D'ALBIGNY :	32.93 €
ENT CULOZ CHAUTAGNE :	8.93 €
CHAMBERY SPORT 73 :	72.93 €
FC SUD LAC :	18.93 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

CA MAURIENNE :	30.07 €
FC BELLE ETOILE MERCURY :	5.07 €
US CHARTREUSE GUIERS :	10.07 €
US LA RAVOIRE :	22.57 €
UO ALBERTVILLE :	41.07 €
LE BOURGET DU LAC :	35.07 €
USC AIGUEBELLE (Ent basse Maurienne) :	1.07 €
G.A.P.S. :	1.07 €
ST MICHEL Mienne (Ent FC Maurienne) :	131.07 €
AS HAUTE COMBE SAVOIE :	1.07 €

Coupe TRIQUET – U20

Tour de cadrage – Samedi 17 octobre 2026

Nombre de rencontres :	1	Nombre de clubs :	2
Frais d'arbitrage :	59.03 €	Frais de déplacement :	64.00 €
TOTAL Frais engagés :	123.30 €	Soit par club :	61.65 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

ENT VAL D'HYERES :	2.35 €
--------------------	--------

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC CHAMBOTTE :	2.35 €
----------------	--------



FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 0 28 06 72 52

Réunion du lundi 26 octobre 2026

COURRIERS RECUS

ENT LE BOURGET DU LAC : Transmis à la commission compétente

CHAMPIONNAT

JOURNÉE 4 du 8/11/2026 :

MATCH N° 79122677 CŒUR SAVOIE FOOT / JS-CHAMBERY

MATCH N° 79123011 ETS- LE BOURGET du LAC / ST-REMY

MATCH N° 79123354 ENTF- CHAUTAGNE / AS-BARBERAZ

MATCH N° 79123355 SF-CHAMOIX / ENTS-DRUMETTAZ MOUXY

EXEMPT US-LA MOTTE SERVOLEX

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 26 octobre 2026

CLUB	EQUIPE(S)	EFFECTIF	Jour de match à domicile	Fréquence
MARTHOD SP				X
ES TARENTEISE				X
USGM LA BATHIE		30		X
UGINE	1	10		X
AS HAUTE COMBE	1	20	JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
AS LE MONTCEL	1	18	MERCREDI	Tous les 15 jours
ES DRUMETTAZ	1	16	JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
FC SUD LAC	1	12	JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
FC BAUGES	1	21	Le week-end	Tous les 15 jours
JS CHAMBERY	1	18		Tous les 15 jours
CŒUR DE SAVOIE	1		TOUS SAUF JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
CHALLES SF	1			1 FOIS PAR MOIS
US LA RAVOIRE	1	8	VENDREDI	1 FOIS PAR MOIS
AS NOVALAISE	1	18/21	MERCREDI	1 FOIS PAR MOIS
CA YENNE	1	18	MARDI ou JEUDI	Tous les 15 jours
CHARTREUSE/CROSSEY	1	12/13	DIMANCHE 10H	1 FOIS PAR MOIS

Match entre le 9/10 et le 31/10 :

AS LE MONTCEL – CA YENNE
ENT S DRUMETTAZ MOUXY – US LA RAVOIRE
CHALLES SF – FC SUD LAC
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – BAUGES FC
FC HAUTE COMBE – JS CHAMBERY
AS NOVALAISE – US CHARTREUSE GUIERS

Match entre le 01/11 et le 15/11 :

BAUGES FC – AS LE MONTCEL
JS CHAMBERY - CA YENNE

Match entre le 15/11 et le 30/11 :

CA YENNE – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL
US LA RAVOIRE – AS HAUTE COMBE DE SAVOIE
JS CHAMBERY – AS NOVALAISE
FC SUD LAC – AS LE MONTCEL
FC BAUGES – CHALLES SF
US CHARTREUSE GUIERS – ENT S DRUMETTAZ MOUXY

Match entre le 30/11 et le 15/12 :

AS LE MONTCEL - JS CHAMBERY
CA YENNE - BAUGES FC



Match entre le 15/03 et le 04/04 :

AS LE MONTCEL - US CHARTREUSE GUIERS
ENT S DRUMETTAZ MOUXY - JS CHAMBERY
BAUGES FC – US LA RAVOIRE
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – CHALLES SF
FC HAUTE COMBE – FC SUD LAC
AS NOVALAISE – CA YENNE

Match entre le 05/04 et le 18/04 :

BAUGES FC - JS CHAMBERY
CA YENNE - AS LE MONTCEL

Match entre le 19/04 et le 09/05 :

CA YENNE - ENT S DRUMETTAZ MOUXY
US LA RAVOIRE - AS LE MONTCEL
JS CHAMBERY - US CHARTREUSE GUIERS
CHALLES SF - FC HAUTE COMBE
AS NOVALAISE - BAUGES FC
FC SUD LAC - CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

Match entre le 10/05 et le 30/05 :

AS LE MONTCEL - CHALLES SF
ENT S DRUMETTAZ MOUXY - FC HAUTE COMBE
FC SUD LAC - CA YENNE
JS CHAMBERY - US LA RAVOIRE
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL - AS NOVALAISE
US CHARTREUSE GUIERS - BAUGES FC

Match entre le 31/05 et le 13/06 :

AS NOVALAISE - AS LE MONTCEL
CA YENNE - US LA RAVOIRE
BAUGES FC - ENT S DRUMETTAZ MOUXY
US CHARTREUSE GUIERS - FC SUD LAC
FC HAUTE COMBE - CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL
CHALLES SF - JS CHAMBERY

DATE RETENUE POUR LE PLATEAU FUTNET : JEUDI 22 AVRIL 2027





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 28 octobre 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COUNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER – Léane BOUVIER – Corentin GILLET.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

**Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation Inscription via Portail Clubs
OBLIGATOIRE**

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant

T au sein du club.

- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2026-2027

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) - Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 17 octobre 2026 et mercredi 4 novembre 2026

Lieu : Stade Charles BOURSIER, Saint LAURENT du Pont – US CHARTREUSE GUIERS

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 8

Lionel COURRIER – Cédric PONCET (FC CHAMBOTTE)

Remy DEGARDIN - Lukas MICHELI (AS BARBERAZ)

Nicolas GRANIER – Franck LAMBERT (JS CHAMBÉRIENNE)

Mohamed BEN TAHLA (US LA MOTTE SERVOLEX)

Justine ALVES GOMES (FC LAISSAUD)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 6 octobre 2026.

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 31 octobre 2026 et mercredi 11 novembre 2026

Lieu : Club de SAINT PIERRE SPORT – Complexe Sportif Stéphane NOVET

Coût : 180 €

Inscriptions validées : 9

Pierrick MAILLARD (FC LAISSAUD)

Axel BERGER (SAINT PIERRE SPORT)

Mederic LOUIS (AS UGINE)

Yann CAPITAINE – Hugo DELAUTRE (FC MERCURY)

Damien CORNARDEAU (US LA RAVOIRE)

Adem DEROUICH (FC CHAMBOTTE)

Arthur GUINET (FC VALLEE DU GUIERS)

David FAURE (FC LA FILIERE 74)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 21 octobre 2026

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 16 janvier 2027 et samedi 30 janvier 2027

Lieu : à définir – Bassin Aixois/ Bauges

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 16

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 26 février 2027 et lundi 12 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Maurienne

Coût : 90 €

Inscription reçue : 1

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 10 mars 2027 et mercredi 24 mars 2027

Lieu : à définir – Secteur Combe de Savoie

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 7



- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 13 mars 2027 et dimanche 14 avril 2027

Lieu : à définir – Bassin Albertvillois

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 14

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 avril 2027 et mercredi 28 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Tarentaise

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 2

CERTIFICATIONS 2026-2027

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 novembre 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 5

Grégory DELONG (GRESIVAUDAN 38)

Lionel DA SILVA RODRIGUES (FC CHAMBOTTE)

Sylvain BRUYERE (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Thimotée ROCHI (MONTMÉLIAN A)

Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 20 octobre 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 29 avril 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 11 mai 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

FÉLICITATIONS

Félicitations aux candidats ci-dessous ayant validé leur diplôme fédéral en ce début de saison 2026 - 2027.

CFF2

- Jurgen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)
- Timothée ROCCI (MONTMÉLIAN A)
- Marc ROULET (ENT VAL D'HYERES)





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 26 octobre 2026

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

COURRIER

Réception :

ST BALDOPH, LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY, ETS LE BOURGET DU LAC, ENT S DRUMETTAZ MOUXY

RÉSERVE D'AVANT MATCH

Dossier N°5 :

Match N° 79915308 ETS LE BOURGET DU LAC 1- FC DU NIVOLET COUPE PILLET U15 du 18 octobre

ÉVOCATION

Dossier N° 6 :

Match N°56513622 LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY 1 - F.C.B.E MERCURY 2 séniors D2 du 18 octobre

DÉCISIONS

Dossier N° 4 :

Match N° 56518616 : FC ST BALDOPH 2 – US LA BRIDOIRE 2 séniors D4 poule A du 11 octobre 2026.

La décision paraîtra dans un prochain PV

Dossier N°5 :

Match N° 79915308 ETS LE BOURGET DU LAC 1- FC DU NIVOLET COUPE PILLET U15 du 18 octobre

Réserve du club du ETS LE BOURGET DU LAC sur la qualification et la participation au match de tous les joueurs de l'équipe du FC NIVOLET pour le Motif suivant :

Participation en équipe inférieure des joueurs de l'équipe du FC NIVOLET, ceux-ci ayant participé au dernier match en équipe supérieure (championnat R2 poule C) le 11 octobre 2026.

Celle-ci ne jouant pas ce jour, ces joueurs ne peuvent pas participer aujourd'hui 18 octobre 2026 au match de coupe de SAVOIE U15.

Après consultation de la feuille de match du championnat R2 poule du 11 octobre 2026, aucun joueur de ce match n'a participé au match de coupe en rubrique

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- **Rejette la réserve de l'ETS LE BOURGET DU LAC**
- **Qualifie le club du FC NIVOLET pour le tour suivant**
- **Transmet à la Commission compétente pour homologation**

Dossier N° 6 :

Match N° 56513622 LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY 1 - F.C.B.E MERCURY 2 séniors D2 du 18 octobre

La décision paraîtra dans un prochain PV



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du Lundi 26 octobre 2026

La CDA

Présents : Mrs Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE, Emmanuel BONTRON,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON, Daniel DESMARIEUX,

COURRIERS - MAILS

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-M. Michel CHEVALLIER observation de M. Yannick DECKER (ST PIERRE SPORT), le 25/10/26

-M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Lucas BENAISAI (U S AIGUBELLE), le 25/10/26

Mail, Courrier Club

-Football Club de MERCURY (M. CHALANT Eric) mail concernant la désignation d'arbitre sur le championnat de D5

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE - SAISON 2026 / 2027



RESULTATS FIA OCTOBRE 2026

Félicitations aux candidats reçus
Remerciements aux formateurs présents à la FIA SAVOIE

NOM	Prénom	N° licence	Club	N° d'affiliation	Admis(e) ou Ajourné(e)	Motif absence et/ou Autres
HARRDY DIEU DONNIS	Lygie Justiasse	9605862793	AIX FC	504423	ADMIS	
CHIHAB	Mehdi	9602259645	AS Barberaz	560679	ADMIS	
CHARLES	Ethan	9604505811	AS Haute Combe de Savoie	582696	ADMIS	



Foot SAVOIE



PV N° 792 du 28 octobre 2026

JAY	Mathis	9602681166	AS Haute Combe de Savoie	582696	ADMIS	Major
MAAMRI	Mohamed	2546654600	CA Maurienne	541586	ADMIS	
PORCHE	Antonin	9602571539	CA Maurienne	541586	AJOURNÉ	
GAALOUL	Dina	9604922800	Chambéry Savoie Foot	581459	ADMIS	
BOUCAUT	Lilian	9604212129	FC Chambotte	551005	ADMIS	
MARTINET	Ylan	2548386504	FC La Rochette	504263	ADMIS	
DEGHIMA	Iyad	2547817327	Ht Foot Club Chambéry	561254	ADMIS	
GHANI	Chamsedine	2547472225	Ht Foot Club Chambéry	561254	ADMIS	
JUAN	Nael	2547378401	Ht Foot Club Chambéry	561254	ADMIS	
COLZY	Léa	9605614939	St Rémy UN.SP	523657	ADMIS	
SEGHROUCHNI	Adam	9604453150	UO Albertville	580955	ADMIS	
BERTHET	Loan	9602496119	US La Ravoire	560679	ADMIS	
MESRARI	Souheil	2546781000	US La Ravoire	518768	ADMIS	
BACHIRI	Youssef	2548450262	US La Ravoire	518768	ABSENT	MALADE
GACHET	Damien	2511136593	JS Chambérienne	518607	ABSENT	
GAUTIER HUNTINGDO	Lucia	9603294050	Chambéry Savoie Foot	581459	ABSENT	Fera FIA Lyon
TRASNEA	Ilinca	9603576654	Chambéry Savoie Foot	581459	ABSENT	Fera FIA Lyon
VEILLAUD	Maha	9603237070	Chambéry Savoie Foot	581459	ABSENT	

Félicitations au candidat Savoyard qui a suivi la F I A sur le District de l'Isère

GALLET	Bastien	2547897321	U O Albertville	580955	ADMIS	
--------	---------	------------	-----------------	--------	-------	--

Note aux Clubs

MAINTENANT LES DEMANDES DE LICENCES ARBITRES SONT A FAIRE LE PLUS VITE POSSIBLE POUR VOTRE COUVERTURE STATUT D'ARBITRAGE

REMERCIEMENTS au CLUB - SAISON 2026 / 2027

Les membres de la Commission Départementale des Arbitres, son Président remercient vivement
Le club de CŒUR de SAVOIE (son Président : M. Benoit TASSARD)
Ainsi que la municipalité de PORTE DE SAVOIE
Pour la mise à disposition des installations sportives,
Et l'organisation de la FIA d'Octobre 2026

INFORMATION IMPORTANTE ARBITRES

Aux Arbitres qui officient sur les rencontres Régionales et District du point suivant :

Important : merci de vérifier dans votre espace personnel que l'option de visibilité de vos coordonnées est bien activée, en **décochant la case indiquée sur la capture d'écran ci-dessous**.

À défaut, vous apparaîtrez comme anonyme sur le site de la Ligue, ce qui pourrait empêcher les clubs ou les autres officiels de vous contacter en cas de changement d'installation le jour de la rencontre ou pour toute autre nécessité liée à son organisation.

Nous vous remercions par avance de votre vigilance.



RAPPEL CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS – COMPETITIONS LIGUE JEUNES



« ARBITRES-ASSISTANTS BÉNÉVOLES »

Deux « vagues » de réunions de formation ont été organisées par la ligue depuis la saison 2023 (à destination des dirigeants des équipes de **U18 R2/U16 R1/U16 R2/U15 R1/U15 R2/U14 R1/R1 F/R2 F/U18F R1/U18F R2**) pour lesquelles des Arbitres-Assistants officiels ne sont pas désignés, le but étant de leur permettre de signaler les Hors-Jeux. Ces formations sont maintenant terminées et comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 2/12/23, il est donc décidé par le Bureau Plénier :

- **ne pourront désormais signaler les Hors-Jeux**

que le ou les Arbitre(s)-Assistant(s) bénévole(s) présentant l'attestation de formation remise à leur club.

Dans tous les cas, ces Arbitres-Assistants bénévoles jugeront le Hors-Jeu de l'attaque de leur équipe et devront donc changer de côté à la mi-temps. Ceci est également valable si une seule équipe présente un Arbitre-Assistant bénévole habilité et pas l'autre.

- L'arbitre officiel désigné et/ou le délégué officiel sont chargés de la validation du dispositif visé ci-dessus qui ne souffrira aucune exception.

NB1 : un même club ne peut pas présenter 2 Arbitres-Assistants bénévoles habilités à signaler les Hors-Jeux lors d'un même match, au motif que l'une des 2 équipes en présence ne peut en fournir.

NB2 : l'attestation de formation n'est pas nominative. Elle est délivrée au club dont un ou plusieurs dirigeants ont suivi la formation, et le dirigeant se proposant le jour du match doit simplement en être porteur.

**Merci aux arbitres qui officient dans ces championnats,
De faire une application administrative stricte à cette directive de la Ligue AuraFoot.**

**Toute candidature sera retenue et validée après étude de dossier auprès de la CDA
Les Candidatures sont à faire avant la date du 16 Octobre 2026**

INDISPONIBILITES ARBITRE WEEK END DU 25 et 25 OCTOBRE 2026

MONGAZON Cyril Indisponible du 16/10/2026 au 24/10/2026 Convenance personnelle
MARTIN Guillaume Indisponible le 25/10/2026 Congés
AVERTY Florian Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Congés
NDIAYE Jacques Indisponible du 19/10/2026 au 07/11/2026 Convenance personnelle
CHAMMY Jamal Indisponible le 25/10/2026 Raison professionnelle
MESTACH Jacky Indisponible du 01/09/2026 au 31/12/2026 Raison personnelle
BENOIT Remi Indisponible le 25/10/2026 Raison professionnelle
KOCA Tolgahan Indisponible du 16/10/2026 au 06/11/2026 Congés
DESMARIEUX Daniel Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Raison personnelle
PETIT Cathy Indisponible le 24/10/2026 Convenance personnelle
DUMANDAG Hamza Indisponible le 25/10/2026 Convenance personnelle
EXCOFFIER Fabien Indisponible du 16/10/2026 au 01/11/2026 Convenance personnelle
MICHON Severine Indisponible du 05/09/2026 au 05/11/2026 Raison personnelle
GROS Antony Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Convenance personnelle
PAROLINI Angelo Indisponible du 24/10/2026 au 14/11/2026 Raison professionnelle
BELLIR Hamza Indisponible du 12/09/2026 au 31/07/2027 le Samedi Raison professionnelle
LEFEBVRE Remi Indisponible le 24/10/2026 Mission FFF (RLO, JNA, CTRA...)
JUNG Louis Indisponible le 24/10/2026 Convenance personnelle
TASSART Benoit Indisponible du 08/09/2026 au 04/11/2026 Raison personnelle
TSONEV Ivana Indisponible le 25/10/2026 Convenance personnelle



TEIXEIRA Ines Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Convenance personnelle
PERRON Emmanuel Indisponible le 24/10/2026 Convenance personnelle
VANNESPENNE Herve Indisponible du 23/10/2026 au 02/11/2026 Indisponible
MARTINET Yohan du 24/10/2026 au 25/10/2026 Convenance personnelle
RIDOLFO Sebastien Indisponible le 24/10/2026 Convenance personnelle
CAMUS Bernard Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/26 Raison personnelle
SERBI Said Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Congés
OLAGNON Arthur Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Convenance personnelle
DUMONT Taho Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Raison personnelle
CHAFAI Bilel Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Congés
KHELIL Hadi Indisponible du 17/10/2026 au 24/10/2026 Convenance personnelle

CDA DATES A RETENIR

Le samedi 24 octobre 2026 : Formation Initiale d'Arbitrage à Maison des Sports CHAMBERY / 1ère session
Le lundi 02 novembre 2026 : Réunion de CDA





COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 26 octobre 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFO AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.



IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 26 octobre 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
26/10/2026	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	18/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/11/2026
26/10/2026	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	18/10/2026	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	19/10/2026
26/10/2026	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	18/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/11/2026
26/10/2026	D2	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	17/10/2026	1 Match Ferme par révoc sursis	02/11/2026
26/10/2026	D3	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	18/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/11/2026
26/10/2026	D3	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	18/10/2026	Auto suffisant	19/10/2026
26/10/2026	D4	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	18/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/11/2026
26/10/2026	D4	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	18/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/11/2026



26/10/2026	Coupe R TRONCY U17	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	17/10/2026	2 MF dont Auto	18/10/2026
26/10/2026	Coupe R TRONCY U17	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	17/10/2026	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	18/10/2026
26/10/2026	D2	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	18/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/11/2026
26/10/2026	D3	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	17/10/2026	2 MF dont Auto	18/10/2026
26/10/2026	D4	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	18/10/2026	3 MF dont Auto	19/10/2026
26/10/2026	D5	Joueur	F.C. ST MICHEL SP.	18/10/2026	3 MF dont Auto	19/10/2026
26/10/2026	D3	Joueur	F.C. SUD LAC	17/10/2026	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	18/10/2026
26/10/2026	D5	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	18/10/2026	3 MF dont Auto	19/10/2026
26/10/2026	Coupe R TRONCY U17	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	17/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/11/2026
26/10/2026	Coupe G PILLET U15	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	18/10/2026	Auto suffisant	19/10/2026
26/10/2026	Coupe R TRONCY U17	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	17/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/11/2026
26/10/2026	D2	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	17/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/11/2026
26/10/2026	Coupe G PILLET U15	Entraîneur	U.S. DOMESSIN	18/10/2026	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	19/10/2026
26/10/2026	D2	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	18/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/11/2026
26/10/2026	Coupe R TRONCY U17	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	17/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/11/2026
26/10/2026	D3	Joueur	U.S. MODANE	18/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/11/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Sommes dues au 28 octobre 2026
- Formations PSA - Bénévole Automne 2026
- Programme formations CDOSS – formation « OUTIL POWERPOINT »
- Programme formations CDOSS – 3 formations pour vous accompagner en novembre !
- Programme atelier collectif, Modèle éco 2026 – DLA 73

